

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE  
POUR FORMATION SYNDICALE**  
*(à adresser par la voie hiérarchique un mois à l'avance)*

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Grade et fonction : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

à M ou Mme \_\_\_\_\_ (1)

s/c de M. ou Mme \_\_\_\_\_ (2)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire et à la loi n°82-997 du 23 novembre 1982, j'ai l'honneur de solliciter un congé

**Vendredi 26 janvier de 9h30 à 12h00**

pour participer à un stage de formation syndicale :

**«Les administratifs en EPLE - quels métiers, dans quel environnement, avec quels moyens ?»**

Ce stage se déroulera à **POITIERS, à la FSU 16 Avenue du Parc d'Artillerie.**

Il est organisé par le SNASUB-FSU sous la responsabilité du Centre de Formation de la Fédération Syndicale Unitaire qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre de formation FSU est habilité à ce titre par arrêté du 13 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2009.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

(1) Directeur.rice académique, Recteur.rice d'académie ou Président.e ou directeur.rice d'établissement

(2) Nom et fonction du chef.fe d'établissement ou de service